

TURPE distribution

Quel équilibre dans la facture entre l'abonnement et la consommation d'énergie ?

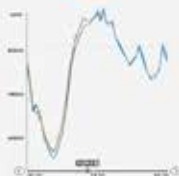


Les réseaux électriques permettent d'acheminer l'électricité **vers tous les clients**, où qu'ils soient situés, dans des conditions financières équivalentes sur l'ensemble du territoire national.

Un réseau dimensionné par le besoin de puissance...



Le **dimensionnement du réseau permet de garantir l'accès à l'électricité quels que soit la saison, le jour, l'heure**. Il permet d'acheminer l'électricité, même lorsque la demande cumulée des clients est très forte. On dit que le réseau est dimensionné par le besoin de puissance.



Avec les nouveaux usages (véhicule électrique, autoproduction solaire, consommation flexible...), le réseau jouera de plus en plus **un rôle d'assurance** pour compenser en permanence les variations locales de production et de consommation, plutôt qu'à simplement acheminer l'énergie.

...dont le financement est assuré par le TURPE



Le **financement du réseau est assuré par le TURPE**, le tarif d'utilisation du réseau public d'électricité, fixé par la Commission de Régulation de l'Énergie, payé par tous les clients à travers leur facture d'électricité, quel que soit leur fournisseur. Aujourd'hui, ce financement est principalement assis sur **l'électricité consommée** et peu sur l'abonnement.

Des coûts réseaux peu dépendants de l'électricité consommée



Les **coûts des réseaux électriques sont peu dépendants des kWh consommés**. Les coûts de construction du réseau, de son exploitation, de sa maintenance, ne dépendent pas des flux d'énergie. Ils sont identiques, que le client consomme ou non. Cela sera encore renforcé avec une consommation mieux maîtrisée (moins d'énergie passant par les réseaux) mais une même exigence de service (avoir de l'électricité garantie en permanence, sans coupures et quelles que soient les circonstances).

...dont le financement est pourtant majoritairement basé sur cette consommation



Si le TURPE ne prend pas plus en compte cette fonction d'assurance du réseau à travers l'abonnement, les coûts du réseau seront majoritairement **financés par les clients qui consomment le plus**, même s'ils ne peuvent modifier cette consommation. Ce sera le cas notamment des ménages vivant dans des passoires thermiques.



En revanche, **les consommateurs qui investissent dans des panneaux solaires** sur leur toit ou dans leur jardin ou encore, les **propriétaires de résidences secondaires ou de garages** avec des portes électriques, **consommeront moins et donc paieront moins** pour l'accès au réseau, alors qu'ils bénéficieraient du **même service de puissance garantie 24h sur 24, 365 jours par an**, sans générer d'économies pour le réseau.

Un financement basé majoritairement sur l'énergie consommée ne garantit plus aujourd'hui la solidarité, principe fondateur du TURPE.

Le TURPE doit contribuer à la transition énergétique !



En véhiculant un signal prix de la puissance, le TURPE incitera davantage les clients à caler au plus juste leur puissance souscrite, grâce aux facilités apportées par Linky. Cela contribuera à la limitation des appels de puissance lors des périodes de pointe et donc à une moindre utilisation des moyens de production d'électricité les plus carbonés.